



À propos de la hausse des usages de cannabis

François Beck, directeur de l'OFDT, répond à cinq questions relatives à l'augmentation des niveaux de consommation de cannabis observés dans les résultats du Baromètre santé 2014 de l'Inpes et ceux de l'enquête ESCAPAD de l'OFDT.

Avril 2015



Quelle est l'évolution de la consommation de cannabis entre 2010 et 2014 ?

En 2014, on estime à 4,6 millions le nombre de personnes ayant consommé du cannabis dans l'année, dont 1,4 million d'usagers réguliers (au moins 10 usages au cours des 30 derniers jours). Les niveaux estimés à partir des enquêtes précédentes de 2010 et 2011 étaient respectivement de 3,8 millions et 1,2 million de personnes.

Quatre adultes sur 10 déclarent avoir déjà consommé du cannabis au cours de leur vie. L'usage au cours de l'année (usage actuel) concerne en 2014 une personne sur dix (11 %), contre 8 % en 2010. Il atteint son niveau maximum chez les 18-25 ans en se situant à 28 %. L'usage régulier est, pour sa part, passé de 2 % à 3 % entre 2010 et 2014. Après une décennie de relative stabilité, ces indicateurs issus du Baromètre santé de l'Inpes sont orientés à la hausse.

Dans l'enquête ESCAPAD centrée sur les adolescents de 17 ans on observe une hausse de l'expérimentation qui concerne 48 % des jeunes contre 42 % en 2011. Les usages au cours de l'année concernent 38 % des jeunes de 17 ans et près d'un sur dix (9 %) consomme au moins 10 fois par mois. Il s'agit d'augmentations très nettes par rapport à l'enquête de 2011. Ces niveaux restent toutefois encore en deçà du pic atteint en 2003.

Comme parmi les adultes et pour les autres drogues illicites, les hommes sont davantage concernés par ces consommations. Les deux enquêtes montrent toutefois que, entre 2010/2011 et 2014, les usages ont une tendance à beaucoup augmenter parmi les femmes de 18 à 40 ans comme parmi les jeunes filles de 17 ans. Par ailleurs, en 2014, toutes les tranches d'âge sont concernées par les hausses d'usage. Le cannabis est un produit dont on savait déjà qu'il touchait des milieux sociaux très variés et était consommé sur l'ensemble du territoire. Ce caractère transversal se double aujourd'hui d'une diffusion trans-générationnelle.

Comment peut-on expliquer cette hausse ?

Cette hausse est délicate à interpréter. On peut néanmoins constater qu'elle s'inscrit dans un contexte d'évolution de l'offre de cannabis en Europe au cours des dernières années. Cette offre apparaît de plus en plus forte, qu'il s'agisse de l'herbe ou de la résine.

L'herbe est souvent perçue comme un produit « naturel », ce qui a pu favoriser le développement de sa consommation. La hausse de la culture de l'herbe est portée par des organisations criminelles structurées mais aussi par les auto-cultivateurs, qui y ont essentiellement recours pour subvenir à leur consommation personnelle ou à celle de leur entourage.

Comme de nombreux autres pays en Europe, la France est devenue une terre de production de cannabis, et plus simplement de consommation.

Concernant la résine, les producteurs ou trafiquants misent sur de nouveaux conditionnements et proposent eux aussi des produits plus dosés. Pour l'herbe comme pour la résine, les taux de THC sont ainsi en nette augmentation, ce qui peut contribuer à renforcer l'attractivité de la substance.

L'offre peut-elle expliquer à elle seule une augmentation de la demande ?

En dehors de ces éléments, on peut sans doute aussi mentionner les explications en lien avec la situation de crise que nous traversons. Une pression croissante liée à la conjoncture économique et les difficultés d'emploi et d'insertion pourraient contribuer au développement de certaines formes d'usage. De ce point de vue, il apparaît que les consommations de cannabis sont en hausse, mais également celles des substances stimulantes, comme la MDMA/ecstasy ou la cocaïne, qui sont parfois perçues par les usagers comme un moyen aidant à « tenir » dans des circonstances difficiles ou de stress. Dans un certain nombre de projets d'étude lancés cette année, l'OFDT va explorer différentes dimensions du comportement d'usage, comme les motivations d'usage et l'évolution des représentations des différents produits, notamment chez les jeunes, qui pourront nourrir cette compréhension du phénomène.

Et quel lien avec le statut légal du produit ?

Jusqu'ici, aucun lien n'a été démontré entre le statut légal d'un produit et les niveaux d'usage observés. Dans ce domaine, tous les types de situation se rencontrent. En Europe, pour des niveaux de sanction comparables, les prévalences d'usage diffèrent largement.

C'est par exemple le cas quand on compare la France et la Suède à propos du cannabis. Il convient donc d'être prudent et de produire des connaissances qui reposent sur des méthodes et des faits scientifiques et non sur des pré-supposés ou des idées reçues. L'OFDT vient d'entamer, avec l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice, un travail de réflexion sur ces questions. Ce projet, intitulé Cannalex, qui va s'étendre sur deux ans, permettra d'analyser les initiatives de différents États étrangers en matière de législation, les conditions de mise en œuvre des réformes et les éventuelles répercussions sur les niveaux de consommation.

L'image du cannabis joue-t-elle un rôle ? Les risques éventuels liés aux consommations sont-ils pris en compte ?

De même que les opinions sur son statut légal sont partagées, les représentations du produit sont loin d'être uniformes et la perception des risques évolue. Cette hétérogénéité contraste avec la grande stabilité des représentations de produits comme la cocaïne ou l'héroïne, jugées très dangereuses par une grande majorité de la population depuis la fin des années 1990 d'une manière assez constante. Certains dangers sont désormais mieux appréhendés : par exemple, le fait que la consommation de cannabis avant de conduire multiplie l'éventualité de provoquer un accident mortel. Au-delà de ce risque routier, il y a aujourd'hui des éléments de preuve scientifique plus clairs sur les conséquences néfastes de l'usage régulier de cannabis et la dangerosité des usages précoces avec, pour la minorité de jeunes concernés, un risque important de développer des usages problématiques. Mais ces éléments ne sont pas toujours connus du grand public.